



Procès-verbal  
Conseil d'établissement  
École Le Rucher  
Réunion tenue le 30 janvier 2024

**Étaient présents**

**Membres parents :**

Daigle, Rachel  
Grenier, Alexandra  
Handfield-Leblond, Chantal  
Miron, Annie  
Turgeon-Blanchet, Carolane

*Substituts:*

Jacques, Marilaine

**Membres du personnel :**

Boily, Isabelle  
Lavallée, Mylène  
Tanguay, Maryse  
Albert, Loïc  
Huot, Philippe

**Direction**

DesNoyers, Mathieu

**Étaient absents**

Doyon, Kime  
Gingras-Pageau, Jessica

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue
2. Présentation des membres et des substituts. Vérification du quorum et des présences.
3. Nomination d'un secrétaire
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Revue et adoption du procès-verbal du 28 novembre 2023
6. Questions afférentes au procès-verbal
7. Parole au public
8. Évaluation du projet éducatif 2017-2023: adoption
9. Grille-matière : adoption
10. Mesures protégées : adoption
11. Fonds à destination spéciale : information
12. Carnaval le 8 février : approbation
13. Projet Enchantons-nous : approbation
14. COSP et enseignement de la sexualité : approbation
15. Projet cour d'école : information
16. SDG : pénurie de personnel : approbation
17. Reconnaissance du personnel
18. Prochain CÉ : adoption
19. CÉ du 26 mars : nouvelle date à déterminer
20. Circulation : discussion
21. Droit de parole :
  - 21.1 à la présidente;
  - 21.2 aux enseignantes;
  - 21.3 à la représentante des professionnelles
  - 21.4 à la représentante du service de garde;
  - 21,5 au représentant du personnel de soutien;
  - 21.6 à la direction
22. Varia
23. Levée de l'assemblée

--	--

Rachel Daigle  
Présidente

Mathieu DesNoyers  
Direction

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
1.		<p><b>Ouverture de la séance et mot de bienvenue</b></p> <p>Ouverture de l'assemblée à 18h59</p>
2.		<p><b>Vérification du quorum et des présences</b></p> <p>Nous avons quorum.</p>
3.		<p><b>Secrétaire</b></p> <p>Loïc Albert sera le secrétaire.</p>
4.	<p><b>271-CÉ 23.24.30</b></p>	<p><b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b></p> <p>SUR PROPOSITION d'Annie Miron et adoptée à l'unanimité ; IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.</p>
5.	<p><b>271-CÉ 23.24.31</b></p>	<p><b>Revue et adoption du procès-verbal du 28 novembre 2023</b></p> <p>SUR PROPOSITION de Alexandra Grenier et adoptée à l'unanimité ; IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal.</p>
6.		<p><b>Questions afférentes au procès-verbal</b></p> <p>Il n'y a aucune question.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
7.		<p><b>Parole au public</b></p> <p>Il n'y a aucun public ce soir.</p>
8.	<p><b>271-CÉ 23.24.32</b></p>	<p><b>Évaluation du projet éducatif 2017-2023: adoption</b></p> <p>L'article 36 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i> prévoit que l'école a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire;</p> <p>L'école réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif;</p> <p>L'article 74 prévoit que le conseil d'établissement voit à la réalisation du projet éducatif de l'école et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue;</p> <p>Cette évaluation s'effectue en concertation et avec la participation des élèves, des parents, des enseignants, d'autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et du centre de services scolaire;</p> <p>Au cours de l'année scolaire 2023-24, l'école a tenu un tel processus d'évaluation;</p> <p>L'évaluation du projet éducatif a été présentée par le directeur et des échanges se sont tenus à ce sujet entre les membres du conseil d'établissement;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Chantal Handfield-Leblond, il est résolu à l'unanimité D'APPROUVER l'évaluation du projet éducatif.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
9.	<p><b>271-CÉ 23.24.33</b></p>	<p><b>Grille-matières : adoption</b></p> <p>La direction nous présente la grille-matière pour l'année 2024-2025. La grille-matière demeurera la même que cette année. Les classes HAMAC présentent 30 minutes de plus d'éducation physique (et 30 minutes d'anglais de moins) que les autres classes.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Carolane Turgeon-Blanchet il est résolu à l'unanimité : D'APPROUVER la grille-matières 2024-2025.</p>
10.	<p><b>271-CÉ 23.24.34</b></p>	<p><b>Mesures protégées : adoption</b></p> <p>M. DesNoyers nous explique ce que sont les mesures protégées, un élément nouveau dans la gestion du budget de l'école. Il nous explique que ces sommes sont bel et bien engagées cette année selon les postes auxquels elles sont dédiées.</p> <p>SUR PROPOSITION de Annie Miron et adoptée à l'unanimité ; IL EST RÉSOLU d'adopter les mesures protégées.</p>
11.		<p><b>Fonds à destination spéciale : information</b></p> <p>M. DesNoyers nous informe qu'il reste 62 000\$ (moins 40 000\$ pour l'aménagement de la cour d'école) dans ce fond. Les nouvelles sont bonnes si nous désirons vivre d'autres événements rassembleurs dont les élèves pourront bénéficier.</p>
12.	<p><b>271-CÉ 23.24.35</b></p>	<p><b>Carnaval le 8 février : approbation</b></p> <p>M. DesNoyers nous présente l'activité « Carnaval » qui se vivra parallèlement à l'activité de ski au Mont Saint-Bruno (pour les élèves volontaires du 3<sup>e</sup> cycle).</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Alexandra Grenier, il est résolu à l'unanimité : D'APPROUVER la tenue du carnaval.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
13.	<p><b>271-CÉ</b> <b>23.24.36</b></p>	<p><b>Projet Chorale 19 juin 2024</b></p> <p>M. DesNoyers nous présente le projet de chorale de M. Jacques, enseignant de musique, qui aura lieu en soirée avec un groupe d'élèves volontaires. Il s'agira d'un spectacle présentant des pièces composées par M. Jacques.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Rachel Daigle il est résolu à l'unanimité : D'APPROUVER le projet Chorale.</p>
14.	<p><b>271-CÉ</b> <b>23.24.37</b></p>	<p><b>COSP et enseignement de la sexualité : approbation</b></p> <p>M. DesNoyers nous présente les planifications de ces deux volets pour l'année 2023-24. La planification est identique à celle de l'année dernière.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Chantal Handfield-Leblond, il est résolu à l'unanimité : D'APPROUVER ces planifications.</p>
15.		<p><b>Projet cour d'école : information</b></p> <p>Mme Annie Miron nous présente quelques dessins d'architecte afin de nous montrer l'avancement du projet de cour d'école. Les choses avancent donc de manière encourageante et de belles idées sont mises de l'avant.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
16.	<p><b>271-CÉ 23.24.38</b></p>	<p><b>SDG : pénurie de personnel : approbation</b></p> <p>Il y a deux postes vacants de 25h depuis le début de l'année au service de garde. Mme Mylène Lavallée relance régulièrement le CSSP afin de recruter du personnel.</p> <p>La pénurie se fait sentir aussi chez les éducateurs spécialisés de nos classes spéciales.</p> <p>M. DesNoyers propose donc la possibilité, comme l'an dernier, de solliciter les parents du 3<sup>e</sup> cycle afin de voir si certains d'entre eux accepteraient de retirer leurs enfants du service de garde et du service des dîneurs afin de réduire la pression causée par la pénurie de personnel.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Alexandra Grenier, il est résolu à l'unanimité : D'APPROUVER cette démarche de sollicitation auprès des parents du 3<sup>e</sup> cycle.</p>
17.		<p><b>Reconnaissance du personnel</b></p> <p>L'OPP nous informe de l'avancée de ce qui est prévu la semaine prochaine pour la semaine de reconnaissance du personnel de l'enseignement.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
18.	<p><b>271-CÉ</b> <b>23.24.39</b></p>	<p><b>Prochain CÉ : adoption</b></p> <p>Le CÉ se questionne sur la pertinence de tenir la séance prévue le 27 février étant donné le peu de points à l'ordre du jour. Il est donc proposé de la remettre au 12 mars et d'évaluer la pertinence ensuite de tenir la séance du 26 mars.</p> <p>Après quelques discussions sur les tenants et aboutissants de cette décision ainsi que sur les disponibilités des membres, il est prévu que la décision se prendrait par courriel lorsque le contenu de l'ordre du jour se dessinera avec plus de précision.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Rachel Daigle il est résolu à l'unanimité : D'APPROUVER le changement de date.</p>
19.		<p><b>CÉ du 26 mars : nouvelle date à déterminer</b></p> <p>Voir le point 18.</p> <p>Comme aucune décision formelle n'a été prise, ce point ne constitue plus une résolution.</p>
20.		<p><b>Circulation : discussion</b></p> <p>M. DesNoyers nous informe des enjeux en lien avec le mauvais comportement de certains parents automobilistes lorsqu'ils raccompagnent leurs enfants le matin.</p> <p>Mme Audrey, directrice adjointe, souhaite mettre au point une campagne de sensibilisation. Le CE se donne le mandat d'en rediscuter à sa prochaine rencontre.</p>
21.		<p>Droit de parole :</p> <p>21.1 à la présidente; Rien à ajouter.</p> <p>21.2 aux enseignantes; Mme Maryse nous parle de sa rencontre avec notre nouvelle directrice adjointe qui semble s'être fort bien approprié le volet.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
		<p>La semaine dernière, environ 60 parents se sont présentés à la rencontre préinscription du volet alternatif.</p> <p>Mme Isabelle parle de l'avant-midi en journée pédagogique sur l'élaboration du prochain projet éducatif ainsi que de l'implantation du mode de vie qui se passe plutôt bien malgré quelques ajustements encore nécessaires.</p> <p>21.3 à la représentante des professionnelles Absente ce soir.</p> <p>21.4 à la représentante du service de garde; Rien à ajouter.</p> <p>21.5 au représentant du personnel de soutien; M. Philippe raconte que la pénurie de personnel est douloureuse avec les classes spéciales, bien que le suivi des élèves au régulier se passe bien.</p> <p>21.6 à la direction M. DesNoyers fait le point sur le plan de rattrapage du ministre. Il tient aussi des propos très positifs sur la nouvelle directrice adjointe, Mme Audrey, qui semble s'être approprié rapidement les dossiers et s'intégrer très bien dans sa nouvelle équipe.</p>
22.		<p><b>Varia</b></p> <p>Rien à ajouter ce soir.</p>
23.	<p><b>271-CÉ 23.24.40</b></p>	<p><b>Levée de l'assemblée</b></p> <p>L'assemblée est levée à 20h55.</p> <p>SUR PROPOSITION de M. Loïc et adoptée à l'unanimité ; IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 20h55.</p>

<b>Ordre du jour</b>	<b>Résolutions</b>	<b>Propositions/informations/commentaires</b>

Loïc Albert  
Secrétaire